

## Compte-rendu du CTL du 14 octobre 2020

A l'issue de la lecture des déclarations liminaires, dont la notre est reproduite ci-dessous, la Présidente a répondu sur le « Nouveau Réseau de Proximité » en indiquant qu'elle avait essayé de desserrer le calendrier. Elle attend désormais le feu vert de l'Administration Centrale pour communiquer sur le sujet. Elle a cependant rappelé la première proposition qui devrait être mise en place dans le cadre du NRP. Il s'agit du transfert du SIP de Saint-Calais vers les SIP de Mamers et de La Flèche au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Elle a bien précisé que les agents pourraient rester sur place en télétravail et que le chef de service serait maintenu jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre. Il n'y aura pas de mouvement spécifique en fin d'année. Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 août, les agents auront donc le statut d'ALD. Tout cela bien sûr, à condition qu'il y ait aval de Bercy.

### Approbation des PV de CTL des 2 juin et 23 juin 2020.

Les PV ont été approuvés sans les représentants de FO qui n'étaient pas présents à ce CTL.

### Bilan de la campagne déclarative impôt sur le revenu et bilan de l'accueil :

Suite à la crise sanitaire, la campagne 2020 a été atypique. Un constat au plan national : beaucoup plus de télécorrections ! C'est un peu logique dans la mesure où la télédéclaration est désormais obligatoire. L'administration dresse un bilan très positif de la campagne, mais occulte quelques éléments qui nous paraissent importants, comme, par exemple, la qualité des réponses apportées par courriel, qui sont parfois pré-rédigées, et donc pas adaptées.

Nous sommes intervenus pour attirer l'attention sur la pérennité de l'accueil physique, tel que nous le connaissons. A notre sens, la Centrale, même si elle s'en défend, vise la suppression pure et simple des accueils spontanés de façon à ne maintenir à moyen terme qu'un accueil sur rendez-vous.

### Point sur les ateliers de retour d'expérience (RETEX) :

A l'issue de la période de confinement, le Directeur Général a souhaité que soient organisés au sein des directions des ateliers à chaud de retour d'expérience (RETEX). Des agents volontaires recensés par les chefs de services ont participé aux discussions. Les thèmes suivants ont été évoqués : la communication, l'organisation matérielle, la gestion sanitaire, l'exercice des missions, la gestion du collectif, les relations avec les usagers et partenaires, le télétravail et la prime COVID. La composition des RETEX a été évoquée, les congés en report, ainsi que bien sûr la prime COVID qui a été globalement mal ressentie.

Nous sommes intervenus pour que ce type de réunion soit proposé sous forme de courriel adressé à l'ensemble des agents.

### Paiement de proximité :

L'administration a admis que certaines zones du département n'étaient pas couvertes. Pour l'instant la communauté de communes d'Ecommoy n'a pas de buraliste habilité à encaisser. Une partie du

Nord du département autour de Brûlon est dans le même cas. Les amendes représentent l'essentiel des paiements.

Pour répondre à notre déclaration liminaire, la Présidente a indiqué que René le buraliste, à travers le « QR code » ne pouvait pas connaître la nature du paiement effectué. Pourtant, à priori, en y regardant de près, c'est quand même possible !!! Quoiqu'il en soit, René percevra 1,50 euros par transaction.

### **Le Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) 2019 :**

Cinq services du département sont plus spécifiquement concernés par les écrêtements. La Présidente a indiqué que l'effectif des services n'était pas calibré pour les périodes de pointe. Le volume de travail peut donc expliquer certains écrêtements. Quoiqu'il en soit, les écrêtements concernent des cas particuliers identifiés par l'administration.

Le nombre de fiches de signalement augmente, nous avons demandé une tolérance zéro sur les incivilités et menaces en tout genre. Nous avons également évoqué le taux de couverture des emplois dans le département. Nous avons rappelé que le nombre de postes vacants s'élève à 15 agents et 17 contrôleurs.

Nous sommes intervenus également sur le nombre de jours de congés maladie de courte durée qui diminuait. L'administration explique cette situation par la mise en place du jour de carence. Solidaires Finances Publiques à rebondi sur le sujet en précisant que le jour de carence conduisait des collègues à prendre un jour de congé pour des petites pathologies ou effectuer un examen médical. Nous avons indiqué que le jour de carence ne constituait bon an mal an, qu'une « goutte d'eau » de 120 millions d'euros pour le budget de l'État.

Il est à noter que les résultats de l'observatoire interne, révélateurs du mal-être des agents, sont occultés par l'administration.

### **Point sur le télétravail :**

La Présidente a introduit le sujet en indiquant que très peu d'agents souhaitaient être placés 5 jours en télétravail. Nous avons posé la problématique de ce nouveau mode de travail en termes d'isolement et de coût pour l'agent. Nous avons également évoqué les conséquences du télétravail sur le collectif de travail. La Présidente a répondu que le télétravail total n'était pas ce vers quoi tendait la DGFIP. Elle a complété en précisant que de toute façon, elle ne disposait pas du matériel informatique ad-hoc. Le nombre de télétravailleurs évolue chaque jour, le 12 octobre, il y avait 25 télétravailleurs, dont 17 disposant d'un contrat (hors contexte COVID). Compte tenu des moyens matériels et informatiques, dont dispose la direction, 143 agents pourraient à ce jour être placés en télétravail.

### **Transfert de charges du PCE vers la division CCI du PGF :**

Une baisse de charge de travail du Service juridique de la direction (Contrôle et Contentieux de l'Impôt), liée entre autres à la suppression progressive de la taxe d'habitation va être compensée par un transfert de charges du Pôle Contrôle et Expertise. Les rescrits généraux, ainsi que toutes les demandes de remboursement de crédit TVA déposées par les collectivités locales sont transférées. Au cas par cas, vont être également transférées les réclamations contentieuses complexes, ainsi que les autres questions complexes des entreprises.

Nous avons quand même rappelé qu'un emploi du service juridique avait été supprimé au 1<sup>er</sup> septembre 2019 du fait de cette baisse d'activité !!!

## Questions diverses :

- Solidaires Finances Publiques a posé la question du calendrier opérationnel du NRP. Pour l'instant, pas de réponse arrêtée. Les SIP et SIE ne seront pas concernés avant 2022. Il semble que les opérations se feront année par année. Le calendrier pour 2021 devrait nous être prochainement communiqué, pour le reste, les opérations vont être planifiées jusqu'en 2023.

- Le nombre de ruptures conventionnelles dans la direction est « autour » de 5 demandes, dont 3 ont été acceptées, elles concernent un cadre, et deux agents.

- La question du remplacement de M. PICHEVIN a été évoquée. Sur proposition et selon certains critères de la Directrice, une fiche de poste a été publiée. Ce poste est désormais ouvert aux salariés du privé. Un « filtrage » est néanmoins effectué au niveau de la Centrale.

- Malgré la disparition des CAPL, une réunion d'information sera organisée par la direction concernant les promotions par liste d'aptitude.

**Vos représentants à ce CTL : Philippe BRAMOULLE-Thierry FROGER- Emeline GIRARDOT  
Angélique PLANCHETTE-Stéphane ROLLAND - Franck ROULLIER**

\*\*\*\*\*

### **Déclaration liminaire au Comité Technique Local du 14 octobre 2020**

Madame la Présidente,

Depuis lundi dernier, Robert ne m'adresse plus la parole !!! Robert, Madame la Présidente, c'est mon voisin. J'habite dans une zone dite « blanche », au fin fond de la campagne sarthoise, entre Sainte-Osmane et Sainte-Cérotte.

En 1976, je m'en souviens parce que c'était le dernier Tour de France auquel a participé Raymond Poulidor, nous avons fait construire notre maison côte à côte. Nous avons les mêmes terrains, la même superficie, la même terre argileuse. La construction a débuté le même jour, nos maisons ont été conçues par le même architecte, et édifiées par le même constructeur.

En 1983, je m'en souviens parce que c'est l'année où pour sa première participation, Laurent Fignon a remporté le Tour de France, nous avons fait accoler à nos façades sud la même véranda.

En 1989, je m'en souviens parce que c'est l'année où Laurent Fignon a perdu le Tour de France pour 8 secondes, nous avons fait creuser la même piscine.

Faut-il préciser que nous avons, Robert et moi, exactement les mêmes maisons, et que seules les coordonnées GPS nous permettent de les différencier...

Seulement voilà, Robert, mon ami est fâché... Vous vous demandez pourquoi ?...

C'est à cause de la Direction Générale des Finances Publiques !!! Avec les fermetures d'horaires d'ouverture au public, le refus du paiement par chèque au-delà de 300 euros, et toutes les autres mesures restrictives liées à la dématérialisation et au tout internet, j'ai dû me résoudre à aller payer ma taxe foncière chez René le buraliste de mon village. Je le savais pourtant qu'on ne pouvait pas faire confiance à René... Il est connu au village pour ses indiscretions malades... Quand Robert est allé à son tour payer sa taxe foncière, ce bon René n'a rien trouvé de mieux que de lui dire qu'il payait le double de la mienne... Elle est belle la confidentialité !!! Merci Monsieur Parent, merci Monsieur Darmanin, merci Monsieur Dussopt, vous venez de briser une amitié vieille de 45 ans !!!... Autant vous dire, Madame la Présidente, que nous les contribuables de base, le nouveau réseau de proximité de la géographie revisitée de la dé-métropolisation, ben, on n'est pas trop pour !!!...

Plus largement, au-delà de cette anecdote très certainement véridique qui nous a été rapportée, le monde d'après ne devait pas ressembler au monde d'avant... Que nenni Madame la Présidente !!!...La crise sanitaire a aggravé la crise sociale. Avec le plan de relance de 100 milliards

d'euros, le gouvernement a annoncé une série de mesures pour relancer l'économie française après le confinement. Nul doute que les objectifs de ce plan essentiellement consacré à la réduction des impôts de production seront atteints.

La direction du comité de suivi ayant été confiée au très servile et libéral Bruno Parent( encore lui!), tristement célèbre pour avoir oeuvré à la destruction de notre administration, de ses structures et de ses règles de gestion.

A la DGFIP, La crise sanitaire, nous annonçait-on devait marquer une rupture avec le contenu et les méthodes éculées des réformes menées par les gouvernements successifs. Elle aurait fait prendre conscience du rôle fondamental des services publics pour affermir le lien social, répondre aux besoins des usagers et amortir les effets de la crise.

Mais au final : rien de tout cela !!!

Les suppressions d'emplois subies année après année induisent la mise à mal des missions publiques, un fonctionnement des services à flux tendu, la dégradation constante des conditions de travail des agents. Les réformes menées à marche forcée détruisent un peu plus l'organisation et l'accessibilité pour les usagers. Le nouveau projet de budget prévoit de nouveau dans notre ministère 2 135 suppressions d'emplois dont une trop grande partie sera encore dévolue à la DGFIP.

Le contrat d'objectifs et de moyens (COM) signé à la veille du confinement ne fait plus état de la technicité ou des qualifications des personnels, mais plutôt de leurs compétences, de leur expertise, de leur professionnalisme ou de leur implication. Le recrutement de profils rares, de contractuels sur les métiers en tension sera favorisé dans un « équilibre maîtrisé » selon la sémantique de l'administration centrale.

Solidaires Finances Publiques dénonce ce basculement fondamental passant de la Fonction Publique de carrière à la Fonction Publique de métiers et de compétences, au détriment des statuts particuliers et des déroulements de carrière.

Sur la dé-métropolisation et le NRP, tout reprend aussi comme avant.

La première s'inscrit pleinement dans une réorganisation totale de l'administration et répond à une commande politique. Cette nouvelle réorganisation (PNSR) n'a pour seul objectif que de « déshabiller Paul ici pour habiller Jacques ailleurs ». L'intérêt du dispositif n'est en rien démontré et risque plutôt d'entraîner de réelles complications.

Concernant la mise en place d'un accueil de proximité, la DGFIP continue d'affirmer auprès des agents et des élus locaux, qu'il va permettre d'augmenter la présence des services dans les territoires de près de 30 % !!! Elle oublie systématiquement de préciser que le service rendu n'aura rien à voir avec ce que permet l'organisation actuelle. Comment peut-on comparer la présence d'un seul agent ( 1 à 2 fois par semaine, voire en consultation à distance), avec pour mission d'enregistrer les demandes des usagers, avec des agents physiquement présents quotidiennement avec une pleine compétence. cette DGFIP au rabais, Solidaires Finances Publiques n'en veut pas !!! Pour nous, des alternatives existent. Ne serait-il pas plus pertinent de renforcer les services existants par de nouvelles missions et du personnel ? L'accueil de proximité tel qu'il est vendu est un leurre qui sera vite démasqué.

Sinon, Madame la Présidente, j'ai eu des nouvelles de Robert, il n'a vraiment pas de chance, il est hospitalisé... C'est la faute de René, ce grand bavard étourdi et distrait a commis une erreur en affectant le paiement de sa taxe foncière à un autre contribuable. Que voulez vous, à sa décharge, ce n'est pas trop son métier le recouvrement. Quand il a reçu la relance avec la majoration, Robert a eu une attaque... Le plus cocasse dans l'histoire, c'est que ce paiement, il m'a été affecté. Un virement devrait être prochainement effectué sur mon compte pour me rembourser le trop perçu... Merci Robert, merci René, merci la DGFIP !!!